

Communiqué de presse

## 74 médecins libéraux décédés de la Covid-19 en 2020

La Caisse autonome de retraite des médecins de France (CARMF), qui gère notamment le régime invalidité-décès des médecins exerçant à titre libéral, a déploré, au cours de l'année 2020, 74 décès de médecins directement liés à ce virus :

- 49 médecins en activité (dont 14 en cumul retraite / activité libérale),
- 25 médecins retraités.

Il faut rappeler que le motif de décès n'est pas nécessairement indiqué par les familles. Il est donc très probable que la Covid ait fait bien davantage de victimes que les 74 cas connus.

De manière plus générale, la CARMF a d'ailleurs constaté en 2020 une augmentation significative du nombre de décès de médecins (toutes catégories confondues) par rapport aux années précédentes.

Nombre de décès enregistrés sur les 3 dernières années	2018	2019	2020
- Médecins en activité	246	219	267
- dont cumuls retraite / activité libérale	56	49	84
- Médecins salariés (anciens libéraux)	76	53	70
- Médecins retraités	1 756	1 794	2 113
<b>Total des médecins décédés</b>	<b>2 078</b>	<b>2 066</b>	<b>2 450</b>
- Conjoints de plus de 60 ans	1 052	1 068	1 056

Le Président, le Conseil d'Administration, la Direction et le Personnel tout entier de la CARMF tiennent à s'incliner devant la douleur des familles de médecins libéraux décédés, que ce soit dans l'exercice de leur vocation ou trop tôt après une vie au service des autres et les assurent de leurs plus sincères condoléances.

*La CARMF gère l'ensemble des régimes obligatoires de retraite et de prévoyance des médecins libéraux (124 049 cotisants, 107 524 prestataires). Elle recueille chaque année 2,8 milliards d'euros de cotisations (médecins + caisses maladies) et verse 2,8 milliards d'euros de prestations, les excédents, provenant notamment de l'apport des résultats financiers (286 millions d'euros en 2019), sont affectés aux réserves et servent à payer la compensation nationale (régime de base).*

Contact presse :  
Service communication - Grégoire Marleix  
Tél : 01 40 68 33 81 - Fax : 01 40 68 32 23  
E-mail : [communication@carmf.fr](mailto:communication@carmf.fr)